

La présidente du tribunal administratif

Décision désignation commission ou commissaire du 02/10/2024

Vu enregistrée le 01/10/2024, la lettre par laquelle M. le Maire de la Commune de Goyrans demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

la modification du plan local d'urbanisme de la commune de Goyrans ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024 ;

Vu l'arrêté de délégation du 1er septembre 2023 de la présidente du tribunal administratif de Toulouse ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Gérald BAUDE est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

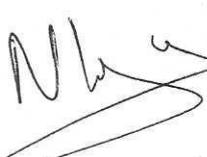
ARTICLE 2 : Monsieur Jean-Louis VENET est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à M. le Maire de la Commune de Goyrans, à Monsieur Gérald BAUDE et à Monsieur Jean-Louis VENET.

Fait à Toulouse, le 02/10/2024

La magistrate déléguée


Florence NEGRE-LE GUILLOU

